

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAOON)

Avis d'appel d'offres

Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

**OBJET : ACQUISITION ET INSTALLATION DE LICENCES
MICROSOFT OFFICE 365 (PAR ACCORD-CADRE DE DEUX
(02) ANS A BON DE COMMANDE).**

Référence SIGMAP : F_CNSS_119586

AAOON N° : 16 /2026/CNSS/DG/DNC/PRMP/SPMP du 07/10/2026

Identification de la procédure : Appel d'offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics (version 2) de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin (www.marches-publics.bj) le lundi 28 septembre 2026 (3^{ème} version).
2. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement, des fonds provenant du budget autonome, afin de financer les différentes activités de son PTA et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'acquisition et à l'installation de licences Microsoft Office 365 par accord-cadre de deux (02) ans a bon de commande.**
3. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer au profit de la CNSS des licences Microsoft office 365.

Ledit marché est constitué d'un lot unique et consiste à :

- **assurer le renouvellement des licences Office 365 existantes et la fourniture des licences complémentaires, avec intégration dans le tenant de la CNSS sans interruption de service ;**
- **réaliser un audit initial de l'environnement Microsoft 365 ainsi que les configurations de sécurité et de conformité ;**

BON A LANCER

- mettre en place ou renforcer les mécanismes de sécurité, notamment l'authentification multifacteur (MFA) et les politiques d'accès conditionnel ;
- réorganiser les boîtes aux lettres partagées en comptes utilisateurs autonomes, incluant la migration des données et la reconfiguration des droits d'accès ;
- assurer un transfert de compétences au profit des équipes internes à travers une formation à l'administration et à l'exploitation du tenant et un accompagnement opérationnel.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord cadre mono attributaire qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande conformément à l'article 41 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ; HAMZAT ALLOU DJERMA, Personne Responsable des Marchés Publics, prmp@cnss.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP)** de la CNSS au 7ème étage de l'immeuble de la Direction Générale sis à Cadjèhoun à côté de la place du Souvenir, 01 BP 374 RP Cotonou Tél : +229 01 58 95 38 64 de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1).

6. Le délai d'exécution de l'accord cadre est de **vingt-quatre (24) mois**. Le délai de livraison, de l'installation, de déploiement et de formation des utilisateurs des licences pour chaque bon de commande est de **deux (02) mois** pour compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencer.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

• Capacité technique et expériences :

- ✓ être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué et exerçant dans le domaine de service informatique ou d'ingénierie informatique justifiée par la copie légalisée du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- ✓ disposer d'un siège légalement constitué, identifié par une enseigne, plaque ou tout autre indicatif tenant lieu d'identifiant ;
- ✓ fournir un certificat, un agrément ou une attestation délivrée par l'éditeur Microsoft attestant que le candidat dispose d'un accord de partenariat Cloud Service Provider (CSP) au minimum, valide à la date du dépôt des offres ;
- ✓ s'engager à fournir un service de support technique pendant douze (12) mois couvrant l'administration du tenant, la gestion des incidents et l'assistance aux utilisateurs avec des engagements de service (SLA). Durant cette période, le fournisseur assurera la maintenance (mise à jour mineure, mise à jour contextuelle et dynamique, assistance à l'accès au support technique, intervention nécessitant une expertise avancée). Les douze (12) mois courent pour compter de la date de déploiement des licences.
- ✓ disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché, dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;
- ✓ avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant ou membre d'un groupement au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de fourniture de licences Microsoft et/ou de mise en œuvre de support d'infrastructure Office 365, d'un montant hors taxes égal au moins à **cent quatre-vingt millions (180 000 000) F CFA HT par marché**, justifiés par les copies des attestations de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception, assorties des contrats correspondants (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- **Capacité financière :**

- ✓ avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de fourniture au moins égal à **trois cent millions (300 000 000) FCFA**, justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- ✓ disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de **vingt millions (20 000 000) FCFA** au moins, justifiés par une attestation en originale d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Ces deux (02) dernières exigences financières (chiffre d'affaires annuel moyen, capacité de financement) sont cumulatives.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence :

- **Capacité technique et expériences :**

- ✓ être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué et exerçant dans le domaine de service informatique ou d'ingénierie informatique justifiée par la copie légalisée du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts
- ✓ disposer d'un siège légalement constitué, identifié par une enseigne, plaque ou tout autre indicatif tenant lieu d'identifiant ;
- ✓ fournir un certificat, un agrément ou une attestation délivrée par l'éditeur Microsoft attestant que le candidat dispose d'un accord de partenariat Cloud Service Provider (CSP) au minimum valide à la date du dépôt des offres ;
- ✓ s'engager à fournir un service de support technique pendant douze (12) mois couvrant l'administration du tenant, la gestion des incidents et l'assistance aux utilisateurs avec des engagements de service (SLA). Durant cette période, le fournisseur assurera la maintenance (mise à jour mineure, mise à jour contextuelle et dynamique, assistance à l'accès au support technique, intervention nécessitant une expertise avancée). Les douze (12) mois courent pour compter de la date de déploiement des licences.
- ✓ disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement à affecter à l'exécution du marché, dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;

- **Capacité financière :**

- ✓ les entreprises naissantes produiront le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence fourniront en sus le bilan, les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- ✓ fournir, en copie originale, une attestation originale d'assurance de risques professionnels délivrée par une compagnie d'assurance agréée en République du Bénin, en cours de validité, couvrant la responsabilité civile professionnelle du chef d'entreprise, du montant exigé qui doit être au moins égal à **deux cent soixante-quatre millions (264 000 000) FCFA**.
- ✓ disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de **vingt millions (20 000 000) FCFA** au moins, justifiés par une attestation en originale d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

NB :

- les attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception ainsi que les attestations/certificats de travail ou de service fait, comporteront, sous peine de rejet, l'objet du marché similaire exécuté par l'entreprise ou à l'exécution duquel le personnel proposé a été associé ;
- les critères de capacité financière sont cumulatifs (chiffre d'affaire moyen annuel et attestation de capacité financière pour les anciennes entreprises, d'une part ; attestation de capacité financière et assurance de risques professionnels, pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore trois (03) années d'existence, d'autre part) ;
- en tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par loi.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **09 octobre** 2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP)** de la CNSS au 7ème étage de l'immeuble de la Direction Générale sise à Cadjehoun à côté de la place du Souvenir, 01 BP 374 RP Cotonou, Tél : +229 01 58 95 38 64 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT +1) tous les jours ouvrables à compter du

09 octobre.....2026. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP)** de la CNSS au 7ème étage de l'immeuble de la Direction Générale sise à Cadjèhoun à côté de la place du Souvenir, 01 BP 374 RP Cotonou, Tél : +229 01 58 95 38 64 au plus tard le 23/10/2026 à **10 heures précises heure locale (GMT+1)**. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : salle de réunion du Conseil d'Administration de la CNSS au 7ème étage de l'immeuble de la Direction Générale sise à Cadjèhoun à côté de la place du Souvenir, 01 BP 374 RP Cotonou, Tél : +229 01 58 95 38 64 le 23 octobre 2026 à **10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1)**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux millions quatre cent mille (2 400 000) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises béninoises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres, appuyée de l'attestation d'identification des MPME délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME).

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 07 octobre 2026.

La Personne Responsable des Marchés Publics


Hamzat ALLOU DJERMA